

Bulletin d'information mensuel du syndicat national
FO PREFECTURES ET DES SERVICES DU MINISTERE DE L'INTERIEUR

CIA Les agents titulaires et stagiaires qui peuvent bénéficier du **CIA** l'auront sur la paie de décembre 2020. Le montant du CIA est fonction du **niveau de réalisation des objectifs et de la manière de servir** évaluées lors du dernier **entretien professionnel**. Il suffit alors d'être présent dans les services au 30 septembre 2020 pour contribuer au taux moyen afférent à son grade à la constitution de l'enveloppe budgétaire quel que soit sa quotité de travail. (ex: un collègue de catégorie C à 80% en province apporte 520€ comme un collègue à 100%).

Retrouvez l'ensemble des montants p 11 de notre inFO pref n°165.

Une majoration est attribuée au **service des étrangers** : 100 euros pour les A, 80 euros pour les B, 70 euros pour les C.

RAPPEL POUR LES TECHNIQUES ET LES SIC !!!

En complément du CIA individuel, **un CIA collectif** pourra être versé à une partie des effectifs.

Les directeurs disposeront d'une **enveloppe de 150 euros par agent**, en plus de l'enveloppe indemnitaire du CIA individuel calculée sur la base de 30% des effectifs.

Ce CIA collectif pourra être attribué à **certains agents** en cas de fortes sollicitations ou réalisation d'un projet de service. **Il s'ajoute au CIA individuel et ne peut dépasser 250 euros par agent.**



Les SGC Départementaux : les chiffres d'un désastre annoncé



15 % des préfigureurs n'ont pas voulu prendre la direction des SGCD au 1er janvier 2021.

12 % des personnels DDI et préfectures prévus n'ont pas voulu rejoindre les SGCD, soit 692 agents sur les 6413 prévus initialement et 59 % de ces refus sont issus des personnels de préfecture.

50 % des personnels des SGCD sont des catégories A et A+. (Une armée « mexicaine » ?)

18% des SGCD ont plus de 20 % de vacance de postes, dont 3 % plus de 30 % de vacances de postes, tout en récupérant 100 % des missions «Support» des DDI.



Malgré la crise sanitaire, les conseillers syndicaux nationaux (CSN) se sont réunis, le mardi 8 décembre 2020, en visio pour travailler sur les sujets d'actualité : le COVID, le télétravail, l'ANEF, le SGCD, les élections professionnelles...

Notre syndicat met tout en œuvre pour affronter les réformes de 2021 !



LES PROCHAINES REUNIONS NATIONALES :

- CTM le 20 janvier 2021
- CAP Nationale A le 25 janvier 2021
- CTSP le 8 février 2021



17 / 12 / 2020

Nous restons joignables en cliquant sur : fo-prefectures@interieur.gouv.fr

Retrouver toute notre actualité :

En cliquant sur : <http://www.fo-prefectures.com>



You Tube

FO PREFECTURES
ET DES SERVICES DU MINISTERE
DE L'INTERIEUR

11 rue des Saussaies
75008 PARIS
01-40-07-62-91